

Recherches sociographiques



Département des relations industrielles de l'Université Laval,
Le travail féminin

Pierre Roberge

Volume 9, Number 3, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055432ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055432ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roberge, P. (1968). Review of [Département des relations industrielles de l'Université Laval, *Le travail féminin*]. *Recherches sociographiques*, 9(3), 343–344. <https://doi.org/10.7202/055432ar>

Chapleau, MacDonald et Tardivel, Sir Wilfrid Laurier, dont il fut le confident, Félix-Gabriel Marchand, dont il était le gendre, M^{gr} Langevin et M^{gr} Bruchési. Un peu plus loin il nous parlera de Gabriel Hanotaux, de Théodore Roosevelt et de Woodrow Wilson, ainsi que de quelques noms illustres de la Troisième République, dont Briand et Herriot. Mais la majeure partie des mémoires est plutôt consacrée aux événements nationaux et internationaux auxquels a été mêlé le sénateur au cours des premières décennies du vingtième siècle: l'administration Laurier, la première grande guerre, les luttes pour l'instruction obligatoire au Québec, le protocole de Genève en 1925, l'élection du Canada à la Société des Nations, etc. Rappelons à ce propos que le sénateur Dandurand fut élu à la présidence de la Société des Nations en 1925.

Les historiens, en particulier, seront reconnaissants à Marcel Hamelin d'avoir eu la patience d'éditer ces mémoires. Quant aux politistes, malgré l'intérêt de certaines remarques en plusieurs passages, ils risquent d'être finalement un peu déçus. Le vieil homme qui a écrit ces mémoires s'est montré trop soucieux de laisser de lui une image digne, il a trop uniquement retenu des événements et des hommes ce qui l'honorait, pour avoir été un observateur original de la politique québécoise, canadienne ou internationale. On regrette, par exemple, qu'après s'être donné toute sa vie à l'organisation électorale il n'ait écrit que quelques pages plutôt anodines sur le sujet, sans doute parce qu'il n'a pas jugé cette activité très honorable.

Le sénateur Dandurand demeure quand même un témoin assez authentique d'un certain libéralisme. C'est peut-être finalement le spécialiste des idées politiques, qu'il soit historien ou politiste, qui profitera le plus de ces mémoires.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,
Université Laval.*

DÉPARTEMENT DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, *Le travail féminin*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1967, 177 p.

Le Département des relations industrielles de l'université Laval a réuni dans cet ouvrage les communications faites à son vingt-deuxième congrès tenu à Québec en avril 1967. Les quinze communications présentées peuvent se classer en trois groupes distincts. Certaines s'attachent à une analyse du cadre institutionnel — et surtout du cadre légal — dans lequel s'inscrit la participation des femmes au marché du travail. D'autres analysent le phénomène du travail féminin dans la perspective d'une discipline particulière, la sociologie et l'économique. Le plus grand nombre — dix communications — se veulent des témoignages soit de travailleuses, soit de dirigeants d'entreprise, soit encore de syndicalistes. Toutes cependant — y compris, mais implicitement, celles des dirigeants d'entreprise — partent d'un constat identique, à savoir que la femme au travail est l'objet d'une discrimination qui ne frappe pas que son statut dans la vie économique, mais aussi sa place dans la vie sociale et politique.

Les deux premières communications appartiennent au premier groupe. Jean-Pierre Després, à partir des résolutions et des déclarations de principe émises lors de certaines conférences internationales comme celles de Berlin (1890) ou de Berne (1906) ou par des organisations internationales comme l'Organisation internationale du travail ou l'Organisation des Nations unies, et des législations adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada, essaie de montrer (pp. 13-37) que l'on est passé d'une attitude qui visait à protéger la femme sur le marché du travail à une autre attitude qui vise plutôt sa promotion. Réjeanne Colas, partant elle aussi d'une analyse des textes législatifs concernant la femme au travail ainsi que des droits politiques et civils, s'attache (pp. 39-59) à démontrer la persistance des attitudes discriminatoires à l'endroit des femmes et rappelle, avec à propos, que le Canada

ne signe des conventions de l'OIT que celles n'empiétant pas sur les juridictions des provinces, le système fédératif se posant ainsi comme frein à la promotion de la femme canadienne.

Gérald Fortin (pp. 61-73), prenant prétexte d'une analyse des aspects sociologiques du travail féminin, présente plutôt une analyse de l'évolution du couple et de la famille aux différentes étapes de la vie matrimoniale. S'appuyant sur quelques recherches en milieu canadien-français, il montre comment, pour la majorité des ouvrières, le mariage apparaît comme une libération des servitudes du monde du travail, libération d'ailleurs factice puisque la conjonction de cette volonté d'indépendance et des attitudes masculines qui définissent l'homme comme pourvoyeur aboutit, de fait, à la création d'une relation matriarcale dans laquelle la femme réduit le mari à son rôle de pourvoyeur et se cantonne elle-même dans son double rôle de chef du foyer et de mère. Ce n'est qu'à la fin du cycle familial, alors que les enfants sont élevés, que le couple a des chances, fragiles, de réapparaître.

Jacques St-Laurent étudie certains aspects économiques de la participation des femmes au marché du travail. Parmi les obstacles à cette participation, il faut ranger les diséconomies qu'entraîne le travail des femmes pour l'économie domestique, les coûts supplémentaires qu'impose à l'entreprise l'embauche de personnel féminin, coûts qui ne proviennent pas exclusivement des mesures de protection et de sécurité sociale spécifiques aux femmes, mais aussi du plus faible rendement des investissements qu'implique la moindre productivité de celles-ci. Ce dernier facteur vaut aussi pour une analyse qui se situe au niveau de l'économie nationale. Une telle analyse doit aussi tenir compte de l'impact qu'aura une plus grande participation des femmes au marché du travail sur d'autres variables, comme par exemple le niveau de la natalité. Certains changements dans la structure économique, comme l'expansion du secteur tertiaire, et dans la structure de la demande d'emploi, l'augmentation des emplois à temps partiels, accroissent cependant la productivité marginale nette des femmes et facilitent d'autant leur participation à la main-d'œuvre.

Le discours de clôture de Pierrette Sartin (pp. 159-177) reprend les faits et les interprétations des communications précédentes et, se situant franchement au niveau de la réflexion humaniste, conclut qu'il « ne s'agit pas pour les femmes de viriliser leur comportement ni de remplacer ou de supplanter les hommes; mais d'apporter à ceux-ci une possibilité de coopération et de confrontation avec une intelligence, une volonté, une sensibilité et aussi une imagination débarrassées des attributs factices d'une <féminité> artificiellement créée » (p. 176).

Il serait trop long ici d'inventorier le dernier groupe de communications, celui dans lequel nous avons regroupé les différents témoignages. On doit cependant signaler l'intérêt particulier de ceux des syndicalistes et surtout de celui de Lucie Dagenais, qui retrace l'évolution des attitudes de la Confédération des syndicats nationaux à l'égard du travail des femmes. L'intérêt particulier de cette communication vient de ce que le tableau ainsi tracé est fait à partir d'une analyse des procès-verbaux des congrès de la CSN depuis sa fondation. De telles analyses documentaires sont rares, ce qui fait que chacune d'elle est précieuse.

Pierre ROBERGE

*Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.*

André BEAULIEU, Jean-Charles BONENFANT, Jean HAMELIN, *Répertoire des publications gouvernementales du Québec de 1867 à 1964*, Québec, Roch Lefebvre, Imprimeur de la reine, 1968, 554 p.

Les états modernes comptent parmi les éditeurs les plus importants. Le Québec, depuis 1867, n'a pas négligé cette fonction par laquelle les gouvernements rendent compte